



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ecoles normales: Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 38523

Texte de la question

M Claude Bartolone appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur les mesures de suppression de postes de formateur touchant l'école normale du département de la Seine-Saint-Denis, à Livry-Gargan. Selon les chiffres mêmes des services du ministère, les effectifs d'élèves instituteurs en formation initiale sont en augmentation à la rentrée 1988 par rapport à 1987. Il paraît donc peu cohérent de supprimer les moyens de la formation de ces nouveaux enseignants. La fréquence des échecs scolaires en Seine-Saint-Denis exigerait au contraire de développer massivement leur formation continue. Ce sont les raisons pour lesquelles il s'élève vivement contre cette décision qui risque de détériorer encore plus la qualité du service public de l'éducation nationale dans ce département et lui demande, par conséquent, que cette mesure soit reconsidérée.

Texte de la réponse

Reponse. - a la fermeture de six postes de professeur a l'école normale mixte de Livry-Gargan a compter de la rentrée scolaire 1988. Ces ajustements sont rendus nécessaires par les variations d'effectifs que les écoles normales accueillent. Il s'agit en fait d'un transfert vers une autre école normale de l'academie, en l'occurrence l'école normale de Melun dont le potentiel enseignant s'avère insuffisant pour faire face aux missions qui lui incombent. A ce titre, trois postes supplémentaires ont également été créés et deux postes ont été transférés de l'école normale de Bonneuil dans cet établissement. A l'issue de ce transfert, l'école normale de Livry-Gargan aura un taux d'encadrement d'un professeur pour 9,61 élèves et stagiaires (formation continue des instituteurs comprise) et d'un professeur pour sept élèves-instituteurs en formation initiale. Le taux d'encadrement de cette école normale sera ainsi inférieur au taux d'encadrement moyen académique qui s'établit à un professeur pour 10,47 élèves-instituteurs et stagiaires. L'école normale de Livry-Gargan disposera d'une équipe de formateurs constituée de soixante-dix professeurs : l'organisation du service d'enseignement de cet établissement pourra ainsi être assurée de façon satisfaisante sur le plan de la formation, tant initiale que continue.

Données clés

Auteur : [M. Bartolone Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38523

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1340

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2039